

RAPPORT DE GESTION DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2011 TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des sources de financement d'Orbit Garant Drilling Inc. Il contient énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés d'Orbit Garant Drilling Inc. au 31 décembre 2010 et les notes y afférentes qui sont incluses dans son rapport, et qui sont préparés conformément aux Principes Comptables Généralement Reconnus (« PCGR ») du Canada. Tous les chiffres annuels dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire, et se réfèrent à l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2010.

Les états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés ont été préparés conformément aux conventions comptables retenues pour la préparation des états financiers consolidés vérifiés de l'exercice financier terminé le 30 juin 2010 de la Société. Les états financiers intermédiaires consolidés sont à tous points de vue conformes aux exigences des principes comptables généralement reconnus au Canada relativement aux états financiers annuels, exception faite de certaines informations présentées dans les notes. Sauf indication contraire, tous les montants mentionnés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit d'Orbit Garant Drilling inc., et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 9 février 2011. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour.

Le calcul des pourcentages est basé sur les nombres énoncés dans les États Financiers et peut ne pas correspondre aux nombres arrondis dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés sur lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients, et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier entièrement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même si des événements futurs ou tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon importante les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2011

- Lors de ce trimestre, les produits se sont établis à 25,9 millions de dollars par rapport à 23,7 millions de dollars au même trimestre de l'exercice 2010, soit une hausse de 9,4%.
- Les mètres forés se sont chiffrés à 297 704 au deuxième trimestre, une hausse de 3,4 % par rapport aux 287 861 mètres du deuxième trimestre de l'exercice 2010.
- Le parc des appareils de forage s'est élargi à 168 foreuses, dont 4 nouvelles qui ont été produites par la division de fabrication et 5 lors de l'acquisition de Morris Drilling Inc.
- Le fonds de roulement a augmenté pour atteindre 40,5 millions de dollars au 31 décembre 2010.
- Les dépenses en immobilisations corporelles de 4,1 millions de dollars pour soutenir l'activité croissante.
- Deux acquisitions stratégiques dans le nord de l'Ontario et un partenariat stratégique.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant fournit des services de forage souterrain et en surface au secteur minier, au Canada et à l'étranger. Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, la Société gère un parc grandissant d'appareils de forage, qui compte actuellement 168 appareils. La Société a des infrastructures peu coûteuses et elle est intégrée verticalement à sa filiale Soudure Royale, un fabricant d'appareils de forage pour la Société et pour des tiers, ce qui procure un net avantage concurrentiel en matière de prestation de services de forage. La Société concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas, selon la direction, qu'ils soient effectués par de petites sociétés de forage traditionnelles.

Le 8 novembre 2010, la société a acquis la totalité des actions en circulation de 1085820 Ontario Limited «Advantage Control Technologies» de Sudbury Ontario; spécialisé dans le développement de nouvelles technologies en forage minier au Canada.

Le 13 décembre 2010, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Morris Drilling Inc., une compagnie de forage aux diamants de surface au Canada. Par cette transaction, Orbit Garant conclut un partenariat stratégique avec Rainy Lake Tribal Contracting Ltd., un entrepreneur bien établi.

Les résultats d'opérations de 1085820 Ontario Limited «Advantage Control Technologies» et de Morris Drilling Inc. sont inclus à compter du 8 novembre 2010 et du 13 décembre 2010 respectivement, en revenus de fabrication et de forage de surface domestique au deuxième trimestre fiscal 2011.

La Société dispose de trois secteurs d'exploitation : le forage au Canada (y compris le forage en surface et le forage souterrain), le forage à l'étranger et la fabrication au Canada (Soudure Royale et Advantage Control Technologies).

Les services de forage spécialisés, qui génèrent une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnels, représentent environ 60 % des produits totaux de la Société.

Les services de forage en surface et souterrains que fournit la Société représentent respectivement environ 59 % et 41 % des produits de la Société.

Environ 74 % des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 26 % sont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités.

Orbit Garant exerce ses activités dans des pays stables, environ 88 % de ses produits étant générés au Canada. La Société exerce aussi ses activités aux États-Unis, au Mexique, au Suriname et en Guyane. Approximativement 93 % du revenu est en dollars canadiens, ce qui sécurisent ses activités.

Environ 63 % des clients de la Société sont de grandes et de moyennes sociétés minières avec lesquelles la Société a conclu des contrats d'une durée de un à trois ans.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

La Société entend devenir l'une des plus grandes sociétés de forage au Canada et fournir des services de forage souterrain et en surface à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de mise en valeur et de production en appliquant la stratégie d'entreprise suivante :

- Servir principalement de grandes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables.
- Fournir des services de forage traditionnels et spécialisés.
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel répondant aux besoins des clients.
- Maintenir nos engagements en matière de recherche et développement et des nouvelles technologies dans le domaine du forage.
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et de s'assurer de disposer d'employés qualifiés.
- Maintenir des normes de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement.
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients.
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels et
- Développer d'autres sites d'opérations dans des régions stratégiques, tel que le nouveau site d'opérations à Sudbury en Ontario.

APERÇU DU SECTEUR

La reprise économique mondiale s'est poursuivie au cours de la deuxième partie de 2010. Les craintes que les marchés connaissent une certaine volatilité sont toujours présentes et les marchés financiers demeurent comme en 2010 à la hausse.

La demande pour les services de forages est étroitement liée au niveau d'activité des compagnies minières pour les programmes d'exploration, de développement et/ou les opérations minières. De son côté le niveau d'activité de l'industrie minière dépend de la demande pour les produits de base et de la disponibilité du financement sur les marchés des capitaux.

D'après Metals Economics Group, qui surveille les tendances dans le secteur minier, l'industrie reflète un degré de confiance élevé. La plupart des gens estiment en effet que la hausse se poursuivra, tout comme l'augmentation soutenue du prix des métaux et des minéraux.

Or

En tant que valeur refuge, l'or a conservé sa vigueur tout au long de la récession. Même si les marchés ont connu des périodes de prise de bénéfices et de fermeté du billet vert, l'or a su conserver sa bonne tenue tout au long de 2010. D'après un rapport de PricewaterhouseCoopers s.r.l. intitulé 2010 Global Gold Price Survey Report (en anglais uniquement), 82 % des producteurs aurifères prévoient l'accroissement de leur production en 2011, tandis que près de 75 % des sociétés aurifères s'attendent à une hausse du prix de l'or jusqu'au quatrième trimestre de 2011.

Bon nombre de producteurs d'or comptent mettre à profit leur réserve liquide pour rechercher de nouvelles activités ou mettre en valeur des projets en cours dans l'optique de remplacer ou reconstituer les réserves de production. Les sociétés aurifères orientant leurs efforts sur la prospection, la demande pour le forage et les services connexes devraient continuer de progresser.

Métaux de base

Le prix des métaux de base s'est raffermi en raison de l'accroissement de la demande mondiale, des perturbations de l'offre et de l'intérêt accru des investisseurs.

Le cuivre, qui sert d'indicateur phare pour les métaux de base, a su conserver sa vigueur depuis la reprise du marché, soutenue par la forte demande chinoise, les perturbations de l'offre et la hausse de la demande des autres pays en développement. Malgré quelques troubles au cours de la dernière année, l'équilibre sur le marché est toujours satisfaisant et les prix devraient rester avantageux en présumant une croissance économique continue.

Participants au marché

Grâce à la montée du prix des produits de base depuis le creux enregistré sur le marché au début de 2009, l'industrie minière connaît une prospérité grandissante. Les petites et moyennes sociétés, qui avaient conservé des liquidités pendant la récession, ont haussé leurs budgets de prospection en 2010. La tendance pour les dépenses se maintient d'ailleurs au début de 2011.

D'après Metals Economics Group, le Canada est le deuxième pôle d'attraction après les États-Unis pour les dépenses de prospection au cours des neuf dernières années. Le pays a attiré des investissements de 2,2 milliards de dollars (soit 19 % des crédits mondiaux de prospection de métaux non ferreux en 2010), investissements qui ne devraient pas faiblir cette année.

L'an passé, quatre provinces (l'Ontario, le Québec, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique) ont représenté plus des trois quarts des dépenses de prospection au Canada. L'essentiel des dépenses ayant lieu dans ces provinces, la situation avantageuse d'Orbit Garant au Québec et son expansion en Ontario devrait la mettre en position favorable pour d'éventuelles opportunités d'affaires. Compte tenu de l'attrait constant du Canada pour les investisseurs et de l'expansion de l'industrie minière, Orbit Garant compte poursuivre sa croissance dans ces régions cibles en adoptant des stratégies confirmées de croissance interne et de croissance par acquisitions.

Perspectives

Stimulée en grande partie par la hausse de la demande dans les pays en développement, l'industrie minière affiche des perspectives positives. La Chine en particulier, qui a les moyens d'influer sur la demande, agit avec force sur la demande mondiale et le prix des produits de base. Si la demande des pays en développement donne des signes encourageants, la rareté des découvertes, la pénurie de main-d'œuvre et les autres difficultés touchant les marchés d'approvisionnement traditionnels alimentent aussi la vigueur des paramètres économiques fondamentaux à long terme. Indépendamment de l'équilibre entre l'offre et la demande, les sociétés minières affichent en général un bilan assaini, ce qui donne une impulsion aux programmes de prospection et de production.

Orbit Garant, qui présente des perspectives sectorielles encourageantes, continue également de jouer des coudes sur le marché concurrentiel. Cette stratégie a déjà porté ses fruits : la demande pour les forages a bondi au deuxième semestre de 2010 et au début de 2011. La direction croit que la Compagnie continuera sa croissance en 2011 et au-delà, avec son bilan solide, sa position dominante au Québec et sa présence croissante en Ontario grâce à ses nouveaux bureaux à Sudbury en Ontario.

RÉSULTATS GLOBAUX

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 décembre 2010 * (en millions de dollars)	Exercice 2011 Trimestre 2	Exercice 2010 Trimestre 2	2011 par rapport à 2010 Variation (\$)	Variation (%)
Produits * (\$)	25,9	23,7	2,2	9,4
Marge brute * (\$)	7,5	7,6	(0,1)	(0,3)
Marge brute (%)	29,1	32,0	(2,9)	(2,8)
BAIIA * (\$) ⁽¹⁾	5,8	6,0	(0,2)	(3,4)
Mètres forés	297 704	287 861	9 843	3,4
Bénéfice net * (\$)	2,7	2,4	0,3	12,4
Bénéfice net par action ordinaire - De base (\$)	0,08	0,07		
- Diluée (\$)	0,08	0,07		

(1) BAIIA = bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. (Se reporter à la rubrique « Information supplémentaire »)

REVENUS

COMPARAISON DES TRIMESTRES TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2010 ET LE 31 DÉCEMBRE 2009

PRODUITS TIRÉS DES CONTRATS Information sectorielle *(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 31 décembre 2010			Trimestre terminé le 31 décembre 2009		
	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge bén. brute (%)	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge bén. brut (%)
Forage au Canada*	21,3	5,3	24,9	21,2	7,0	32,9
Forage à l'étranger *	3,6	2,0	54,5	2,4	0,5	22,9
Fabrication au Canada*	1,0	0,2	27,3	0,1	0,1	84,3
	25,9	7,5	29,1	23,7	7,6	32,0

La Société a continué d'augmenter sa croissance en haussant le nombre de mètres forés, le portant à 297 704, et en ajoutant 9 nouveaux appareils de forage au cours du trimestre, dont 4 fabriqués par Soudure Royale et 5 ajoutés lors de l'acquisition de Morris Drilling Inc.

Les produits réalisés par la Société au titre des contrats obtenus au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2010 se sont établis à 25,9 millions par rapport à 23,7 millions de dollars au même trimestre de l'exercice 2010, ce qui représente une hausse de 2,2 millions de dollars ou 9,4 %. Les produits moyens par mètre se chiffraient à 83,69 \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2011 par rapport à 81,96 \$ pour la même période de l'exercice 2010. La hausse positive de revenu par mètre est relative à l'importance du prix de forage à l'étranger.

Les produits tirés du forage en surface au Canada ont augmenté à 10,2 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2011 par rapport à 9,1 millions de dollars au même trimestre de l'exercice 2010, ce qui représente une hausse de 1,1 million de dollars ou 12,8 %.

Les produits provenant des contrats de forage souterrain ont diminué à 11,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2011 par rapport à 12,1 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2010, soit une baisse de 8,9 % résultant des prix compétitifs du marché.

Les produits issus des contrats de forage à l'étranger ont augmenté à 3,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2011 par rapport à 2,4 millions de dollars au même trimestre de l'exercice 2010. La hausse de 1,2 million de dollars peut être attribuée à la hausse des mètres forés des contrats actuels.

La division de fabrication a généré 1,0 million de revenu pour le deuxième trimestre 2011 comparativement à un revenu négligeable pour le deuxième trimestre de 2010. La division de la fabrication Soudure Royale continue de se concentrer sur le matériel et des fournitures pour la Société.

MARGE BRUTE

La marge bénéficiaire brute globale du deuxième trimestre de l'exercice 2011 a été de 7,5 millions de dollars par rapport à 7,6 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice 2010, soit une baisse de 0,1 million de dollars ou 0,3 %. Il faut noter qu'au cours du deuxième trimestre de 2010, un ajustement positif de 0,8 million de dollars en provenance de la Commission de la Santé et Sécurité au Travail (CSST) fût inclus. La marge brute du deuxième trimestre de l'exercice 2011 s'est élevée à 29,1 % par rapport à 32,0 % pour la même période de l'exercice 2010 (ou 28,6 % avant l'ajustement de la C.S.S.T).

FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les frais généraux et administratifs ont été de 1,8 million de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2011 et par rapport à 1,6 million à la même période de l'exercice 2010.

Les frais administratifs ont représenté 6,9 % des ventes au deuxième trimestre de l'exercice 2011 par rapport à 6,8 % au deuxième trimestre de l'exercice 2010.

AMORTISSEMENT

L'amortissement des immobilisations corporelles a été de 1,7 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2011, comparativement à 1,3 million de dollars pour la période correspondante de 2010, dû à l'acquisition d'appareils de forage et d'équipements.

Au deuxième trimestre de 2011, l'amortissement des actifs incorporels a diminué pour atteindre 0,2 million de dollars, comparativement à 1,1 million de dollars au deuxième trimestre de 2010, ceci dû au fait que certains actifs incorporels sont complètement amortis.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices se sont élevés à 1,1 million de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2011 comparativement à 1,2 million au deuxième trimestre de 2010.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net pour le deuxième trimestre de l'exercice 2011 a été de 2,7 millions de dollars, soit 0,08 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action ordinaire de 0,08 \$), comparativement à 2,4 millions de dollars, soit 0,07 \$ par action ordinaire (un résultat dilué par action ordinaire de 0,07 \$), au deuxième trimestre de 2010, représentant une hausse de 12,4 %.

BAIIA (se reporter à la rubrique Informations supplémentaires)

Le BAIIA du deuxième trimestre de l'exercice 2011 a diminué à 5,8 millions de dollars comparé à 6,0 millions de dollars représentant une baisse de 0,2 million de dollars ou 3,4 %, résultat d'une baisse de la marge brute due à l'impact des contrats signés à long terme et qui deviennent renouvelable prochainement. Le BAIIA du deuxième trimestre 2011 représente 22,5 % des revenus comparé à 25,4 % de la même période que l'exercice précédent.

RÉSULTATS GLOBAUX

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2010 PAR RAPPORT AUX SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE, 2009

SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE * (en millions de dollars)	2010	2009	Variation	Variation (%)
Produits * (\$)	53,3	48,1	5,2	10,8
Marge brute * (\$)	14,6	15,6	(1,0)	(5,8)
Marge brute (%)	27,6	32,4	(4,8)	(4,8)
BAIIA * (\$) ⁽¹⁾	11,1	12,2	(1,1)	(9,5)
Mètres forés	618 663	566 835	51 828	9.1
Bénéfice net * (\$)	4,9	4,9	-	0,8
Bénéfice net par action ordinaire - De base (\$)	0,15	0,15		
- Diluée (\$)	0,15	0,15		

(1) BAIIA = bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. (Se reporter à la rubrique « Information supplémentaire »)

REVENUS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – POUR LE SEMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

PRODUITS TIRÉS DES CONTRATS	Six mois terminés					
	Décembre 31, 2010			Décembre 31, 2009		
	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge brute (%)	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge brute (%)
Information sectorielle * (en millions de dollars)						
Forage au Canada * (\$)	46,1	11,0	23,8	43,9	14,3	32,5
Forage à l'étranger * (\$)	6,1	3,3	54,8	4,1	1,2	30,2
Fabrication au Canada* (\$)	1,1	0,3	32,8	0,1	0,1	76,3
	53,3	14,6	27,6	48,1	15,6	32,4

Les produits ont totalisé 53,3 millions de dollars pour le semestre terminé le 31 décembre 2010, soit une hausse de 5,2 millions de dollars ou de 10,8 % par rapport à 48,1 millions de dollars pour la période équivalente de l'exercice précédent.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 46,1 millions de dollars, une hausse de 2,2 millions de dollars ou de 5,0 % comparativement à 43,9 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent dû à la hausse de la demande pour les services de forage.

Le forage à l'étranger a généré des produits de 6,1 millions de dollars par rapport à 4,1 millions de dollars pour la période équivalente de l'exercice précédent, soit une hausse de 2,0 millions de dollars ou de 47,5 %.

Les activités de fabrication au Canada ont engendré des produits de 1,1 million de dollars, une hausse de 1,0 million de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, un résultat attribuable à une hausse de la demande de nouveaux appareils de forage et d'équipements.

MARGE BRUTE

La marge bénéficiaire brute globale du premier semestre de l'exercice 2011 a été de 14,6 millions de dollars, soit une baisse de 1,0 million de dollars ou de 5,8 % par rapport à 15,6 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2010. La marge brute du premier semestre de l'exercice 2011 a été de 27,6 % comparativement à 32,4 % pour la période équivalente de l'exercice précédent, (30,8 % sans l'ajustement de la C.S.S.T. au deuxième trimestre noté précédemment) résultant des prix compétitifs du marché et des coûts de mobilisation pour accommoder la croissance actuelle.

FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Les frais généraux et administratifs du semestre terminé le 31 décembre 2010 ont été de 3,7 millions de dollars par rapport à 3,4 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Les frais administratifs représentent 7,0 % de ventes durant les six premiers mois de l'année financière, par rapport à 7,1 % pour la même période de l'exercice précédent.

AMORTISSEMENT

L'amortissement des immobilisations corporelles a représenté un montant de 3,3 millions de dollars au premier semestre de l'exercice 2011 par rapport à 2,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2010, résultant de l'investissement en équipement.

L'amortissement des actifs incorporels a représenté un montant de 0,6 million de dollars au premier semestre de l'exercice 2011 par rapport à 2,2 millions de dollars au même semestre de l'exercice 2010 dû au fait que certains actifs incorporels sont complètement amortis.

CHARGES FINANCIÈRES

Au premier semestre de l'exercice 2011, les frais d'intérêts et les frais bancaires engendrés par la dette à long terme, se sont élevés à 0,2 million de dollars, comparable à la période équivalente de l'exercice 2010.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices ont été de 2,1 millions de dollars pour les six premiers mois de l'exercice 2011, alors qu'ils s'étaient élevés à 2,4 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net lors du premier semestre de l'année 2011, s'est chiffré à 4,9 millions de dollars ou 0,15 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,15 \$) comparativement à 4,9 millions de dollars ou 0,15 \$ par action (un résultat dilué par action de 0,15 \$) lors de la même période précédente.

BAIIA (se reporter à la rubrique Informations supplémentaires)

Le BAIIA du premier semestre de l'exercice 2011 a diminué à 11,1 millions de dollars comparé à 12,2 millions de dollars représentant une baisse de 1,1 million de dollars ou 9,5 %, résultat d'une baisse de la marge brute due à la pression des marchés. Le BAIIA du premier semestre 2011 représente 20,8 % des revenus comparé à 25,5 % pour la même période pour l'exercice précédent.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions)	Exercice 2011		Exercice 2010				Exercice 2009	
	Déc. 31	Sept. 30	Juin 30	Mar. 31	Déc. 31	Sept. 30	Juin 30	Mar. 31
Produits tirés des contrats * (\$)	25,9	27,4	33,1	28,8	23,7	24,4	28,3	27,7
Marge brute * (\$)	7,5	7,1	9,1	8,9	7,6	8,0	10,7	9,2
Marge brute %	29,1	26,1	27,6	31,0	32,0	32,8	37,9	33,2
Bénéfice net * (\$)	2,7	2,2	4,0	3,7	2,4	2,5	3,6	3,2
BAIIA ⁽¹⁾ * (\$)	5,8	5,3	7,8	7,9	6,0	6,2	7,8	7,3
Bénéfice net par								
- De base	0,8	0,07	0,12	0,11	0,07	0,08	0,11	0,10
Action ordinaire (\$)								
- Diluées	0,8	0,07	0,12	0,11	0,07	0,08	0,10	0,10

(1) BAIIA = Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (se reporter à la rubrique « Information supplémentaire »)

L'augmentation en mètres forés a un résultat sur la performance positif de la Société. Le deuxième trimestre est affecté par l'arrêt des activités de forage et exploration, souvent pour des périodes prolongées durant le mois de décembre.

Orbit Garant continue d'ajouter de l'équipement de forage pour atteindre 168 foreuses au 31 décembre 2010.

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation se sont chiffrés à 4,7 millions de dollars pendant le deuxième trimestre de l'exercice 2011 par rapport à 4,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2010.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'établissent à 9,9 millions de dollars pour les trois mois se terminant le 31 décembre 2010, comparé à 2,3 millions de dollars pour le second trimestre de l'exercice 2010. Au cours du second trimestre de l'exercice 2011, 6,2 millions de dollars a été affecté à l'acquisition d'entreprises et un montant de 4,1 millions de dollars pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, incluant de nouveaux appareils de forage et l'équipement, comparativement à 2,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2010.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement indiquent une affectation de fonds de 7,4 millions de dollars pour le deuxième trimestre 2010. La Société a contracté un emprunt à long terme de 6,1 millions de dollars pour l'acquisition d'Advantage Control Technologies et de Morris Drilling Inc. Durant le deuxième trimestre de l'année fiscale 2010, les flux de trésorerie provenant des activités de financement affichaient une utilisation de 0,1 million de dollars pour le remboursement de la dette à long terme de 7,4 millions de dollars.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et de dépenses en immobilisations corporelles, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses en immobilisations corporelles de la Société servent à acquérir des appareils de forage et du matériel de terrain.

SOURCES DE FINANCEMENT

Les principales sources de liquidité de la Société sont les activités d'exploitation, des emprunts contractés en vertu d'une deuxième convention de modification entre la Société et la Banque Nationale du Canada en date du 9 décembre 2009 (la « convention de crédit ») et les activités de financement par actions.

Pour l'entretien de ses appareils de forage et le financement de la fabrication ou de l'achat de nouveaux appareils en vue d'élargir sa capacité ou pour d'autres besoins de fonds de roulement, la Société a traditionnellement utilisé les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation. En vertu de la convention de crédit, la Société dispose actuellement d'une facilité de crédit d'exploitation d'un montant maximal de 7 millions de dollars aux fins de la gestion de ses besoins en fonds de roulement pour toute l'année, qui était renouvelable le 30 novembre 2010. La Société a obtenu une prolongation jusqu'au 31 mai 2011, alors qu'elle est à compléter une nouvelle entente de facilités de crédit.

Aux termes de cette convention de crédit, la Société a également la capacité de contracter un emprunt à long terme renouvelable et dégressif d'un montant maximal de 12 857 140 \$ pour une période de quatre ans et d'obtenir une facilité renouvelable et dégressive maximale de 3,0 millions de dollars visant des dépenses en immobilisation pour une période de quatre ans. Ces deux facilités de crédit viendront à échéance au plus tard en juin 2012.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions telles que les suivantes : fusions, liquidations, dissolutions et aliénations d'entreprise, endettement supplémentaire, imposition d'une charge grevant les actifs, attribution de garanties, consentement de prêts,

investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des entités apparentées, dépenses en immobilisations et vente de certains actifs.

Au 31 décembre 2010, la Société avait les obligations contractuelles futures qui suivent:

	Total (\$)	Moins de 1 an (\$)	2-3 ans (\$)	4-5 ans (\$)
Emprunt bancaire	1,400,000	1,400,000	—	—
Dette à long terme	6,435,935	206,757	\$6,229,178	—
Contrats de location-exploitation	985,745	216,852	\$412,747	\$356,146
Dépôts des clients	619,096	619,096	—	—
Autres obligations à long terme	—	—	—	—
Total	9,440,776	2,442,705	\$6,641,925	\$356,146

TITRES EN CIRCULATION AU 9 FÉVRIER 2011

Nombre d'actions	33 044 437
Nombre d'options	2 263 000
Entièrement dilués	35 307 437

ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 1^{er} février 2011, la Société a disposé du placement dans la société 6483976 Canada Inc. (Usinage X-Spec). Le prix de vente a été fixé à 898 000 \$, plus un montant correspondant à 40% de l'augmentation des bénéfices non répartis durant la période comprise entre le 1^{er} février 2010 et le 31 janvier 2011. Un montant de 548 000 \$ a été encaissé au plus tard le 1^{er} février 2011 et le solde sera encaissé en septembre 2011.

ACQUISITION D'ENTREPRISES

Acquisition de 1085820 Ontario Limited (Advantage Control Technologies):

Le 8 novembre 2010, la société a acquis la totalité des actions en circulation de 1085820 Ontario Limited (entreprise spécialisée dans le développement de nouvelles technologies dans le domaine du forage) pour une contrepartie nette totale de 3 585 481 \$ (excluant les frais d'acquisition) payable au moyen d'un montant en espèces de 2 935 000\$ et par l'émission de 132 743 actions ordinaires de la société au montant de 650 481 \$. De plus, la société paiera un montant estimé de 528 232 \$ relativement au fonds de roulement de la société à la date d'acquisition et un montant estimé de 131 390 \$ en frais d'acquisition. Le créancier relatif à l'acquisition d'entreprise est sans intérêt et payable dans les dix jours suivant la livraison des états financiers de 1085820 Ontario Limited. Un montant estimé de 3 141 923 \$ a été comptabilisé à titre d'écart d'acquisition et la direction est à finaliser l'attribution du prix d'achat afin de déterminer les montants à comptabiliser dans l'écart d'acquisition et dans les actifs incorporels.

De plus, la société a acquis certains équipements relatifs à cette entreprise pour un montant en espèces de 375 000 \$.

Le prix d'achat de 1085820 Ontario Limited est sujet à un ajustement pouvant atteindre un montant maximum de 2 400 000 \$ calculé en fonction de certaines performances financières pour les périodes terminées les 8 novembre 2011, 2012 et 2013. Lorsque le montant sera déterminé, le passif relié à l'ajustement sera comptabilisé et la contrepartie sera comptabilisée dans l'écart d'acquisition et dans les actifs incorporels.

Acquisition de Morris Drilling Inc. :

Le 13 décembre 2010, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Morris Drilling Inc. (opérant dans le domaine du forage de surface au Canada) pour une contrepartie nette totale de 3 456 292 \$ (excluant les frais d'acquisition) payable au moyen d'un montant en espèces de 2 625 000 \$ et par l'émission de 173 010 actions ordinaires de la société au montant de 831 292 \$. De plus, la société recevra un montant estimé de 13 147 \$ relativement au fonds de roulement de la société à la date d'acquisition et un montant estimé de 183 320 \$ en frais d'acquisition. Le montant à recevoir relatif à l'acquisition d'entreprise est sans intérêt et payable dans les dix jours suivant la livraison des états financiers de Morris Drilling Inc. Un montant estimé de 2 726 551 \$ a été comptabilisé à titre d'écart d'acquisition et la direction est à finaliser l'attribution du prix d'achat afin de déterminer les montants à comptabiliser dans l'écart d'acquisition et dans les actifs incorporels.

Les résultats d'exploitation de 1085820 Ontario Limited and Morris Drilling Inc. sont inclus dans les états financiers consolidés à compter du 8 novembre 2010 et du 13 décembre 2010 respectivement.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants du Manuel : le Chapitre 1582, Regroupements d'entreprises, le Chapitre 1601, États financiers consolidés et le Chapitre 1602, Participations ne donnant pas le contrôle, lesquels remplacent le Chapitre 1581, Regroupements d'entreprises et le Chapitre 1600, États financiers consolidés. Ces nouveaux chapitres s'appliqueront aux états financiers relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. L'adoption anticipée est permise dans la mesure où les trois nouveaux chapitres sont adoptés simultanément. Ensemble, les nouveaux chapitres établissent des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises, la préparation des états financiers consolidés et la comptabilisation, dans les états financiers consolidés, de la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale par suite d'un regroupement d'entreprises. La Société ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura un impact important sur ses états financiers consolidés.

Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») passera des PCGR du Canada applicables aux entreprises ayant une obligation de rendre des comptes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») sur une période de transition qui prendra fin le 1^{er} janvier 2011 avec l'adoption des IFRS. En octobre 2009, le CNC a confirmé que les IFRS seront exigés en 2011 pour les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes. La date de transition concerne les états financiers annuels et intermédiaires relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société adoptera ces nouvelles normes selon l'échéancier fixé pour ces nouvelles règles.

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable aux PCGR du Canada, mais il existe des différences considérables dans la constatation, la mesure et les informations à fournir. La Société prévoit que la transition vers les IFRS aura une incidence sur l'information financière, les processus opérationnels et les systèmes d'information.

La Société a mis en place un plan de conversion visant à appliquer les IFRS à compter du 1^{er} juillet 2011.

Ce plan de conversion comprend les processus suivants :

- Phase I – Analyse préliminaire
- Phase II – Mise en place d'un plan de conversion
- Phase III - Conversion cryptée des calculs d'impact

Phase I – Analyse préliminaire

Travail à faire

Établissement de l'incidence des choix et obligations liés à l'IFRS 1, *Première adoption*, y compris ceux liés aux exemptions et exceptions à l'égard de l'application rétroactive des IFRS au 1^{er} juillet 2010, mais également la quantification des incidences des changements initiaux aux termes de IFRS 1 à propos des informations à fournir et des états financiers pour 2010;

Identification, pendant la phase préliminaire, des principales différences prévues entre les PCGR du Canada actuels et les IFRS à propos des règles comptables à adopter par la Société à compter du 1^{er} juillet 2011;

Évaluation de l'incidence des changements du cadre de référence comptable concernant :

- les technologies de l'information et les systèmes d'information;
- le contrôle interne à l'égard de l'information financière;
- le contrôle et les procédures de communication de l'information avec des tiers;
- l'expertise requise à propos des informations financières;
- les activités commerciales, ainsi que les éléments sur lesquels les mesures de conformité aux PCGR pourraient avoir une incidence, comme les clauses en petits caractères, les besoins de trésorerie et les mécanismes de compensation.

État d'avancement

- La Société a complété la documentation, sur une base qualitative, les principales différences entre la comptabilité en fonction des PCGR du Canada comme elle les applique actuellement et les IFR qu'elle appliquera à l'avenir;
- La Société a commencé à quantifier les différences soulevées et les choix effectués pendant l'exercice se terminant le 30 juin 2011;
- Pour des raisons organisationnelles, la Société a choisi d'évaluer l'incidence des contrôles et activités commerciales pendant la phase II.

Phase II – Mise en place d'un plan de conversion (en cours depuis février 2010)

Cette phase, entamée il y a plusieurs mois, consiste principalement en ce qui suit :

Travail à faire

- Conception du contenu et des séances de formation à l'égard des IFRS applicables à la Société pour son personnel chargé de la rédaction des états financiers, en fonction des constatations de la Société à la phase I.

- Documentation sur la position technique préparée par notre équipe chargée de la production des états financiers, et validation par la direction de la Société des différentes positions comptables que la Société adoptera, dans IFRS 1 ainsi que dans les autres IFRS applicables à la Société, dans le but de quantifier dans une étape ultérieure (la « *phase III* ») l'incidence de l'application de ces normes;

Évaluation de l'incidence de la modification du cadre de référence comptable à propos :

- des technologies de l'information et des systèmes d'information;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière;
- des contrôles et des procédures de communication de l'information avec des tiers;
- de l'expertise requise à propos des informations financières;
- des activités commerciales, ainsi que les éléments sur lesquels les mesures de conformité aux PCGR du Canada pourraient avoir une incidence, comme les clauses en petits caractères, les besoins de trésorerie et les mécanismes de compensation.

État d'avancement

Expertise en informations financières

Des séances de formation sur les IFRS, axées sur les différences théoriques entre les PCGR du Canada et les IFRS, ont été offertes à tout le personnel chargé de la production des états financiers futurs de la Société conformément aux IFRS, ainsi qu'à certains membres du comité de vérification. À ce jour, les séances de formation ont toutes eu lieu.

Normes comptables

La Société est actuellement en train de documenter les différentes positions techniques applicables selon les IFRS, comparativement aux PCGR du Canada. La direction s'était fixée comme objectif que la documentation sur les éléments clés soit prête au 30 juin 2011 pour pouvoir commencer à préparer :

- le bilan d'ouverture au 1^{er} juillet 2010;
- les informations financières pour 2010 selon les IFRS (y compris les notes afférentes aux états financiers) pour soumettre les informations comparatives trimestrielles et annuelles pour la période 2010-2011.
- Afin de finaliser une analyse plus approfondie des différences comptables potentielles entre les PCGR du Canada et les IFRS, la période d'analyse des IFRS clés qui influent sur les états financiers de la Société a été prolongée jusqu'à la fin de son exercice se terminant le 30 juin 2011.

Technologies de l'information et systèmes de données

À ce jour, la Société n'a pas besoin de modifier ses systèmes actuels, puisqu'ils permettent de produire des informations financières conformes aux IFRS jusqu'au 30 septembre 2011, le premier trimestre pour lequel la Société produira des états financiers intermédiaires selon le nouveau cadre comptable. Si la

Société venait à changer son opinion sur ce point, ces renseignements seraient inclus dans le premier rapport de gestion pour la période pendant laquelle la nécessité de cette modification se présentera.

Clauses restrictives financières et normes de rémunération

La Société évalue actuellement les incidences du passage aux IFRS sur ces différents éléments et donnera des renseignements supplémentaires aux lecteurs de ses états financiers lorsque ces incidences seront connues.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière et contrôles et procédures de communication de l'information

La Société, tout en documentant ses différentes positions comptables, évalue la nécessité de modifier ses processus de contrôle interne et de communication de l'information financière. Si on découvre qu'une modification est nécessaire, ces processus devront être modifiés pour appliquer correctement les IFRS et pour assurer l'efficacité des contrôles actuels.

Choix initiaux au moment de l'adoption

IFRS 1 est une norme d'information financière qui stipule les exigences pour une entité qui prépare pour la première fois des états financiers conformes aux IFRS, et elle s'applique au moment de la transition. Afin de faciliter le passage aux IFRS, la norme IFRS 1 prévoit de nouvelles exemptions facultatives à la règle générale de l'application rétrospective des IFRS.

Suite aux analyses, la Société opte pour les exemptions suivantes à l'application rétrospective. Pour la Société, les références à la date de transaction est le 1^{er} juillet 2010.

- Regroupements d'entreprises - La norme applicable (IFRS 3, Regroupements d'entreprises) selon les IFRS peut être appliquée de façon rétrospective ou prospective par rapport à la transition. La Société a choisi de ne pas retraiter les acquisitions antérieures à la date de transition aux IFRS, le 1^{er} juillet 2010.
- Devises - La Société prévoit, au moment de la transition, remettre à zéro les écarts de conversion cumulés (en diminution des résultats non distribués) plutôt que de calculer l'écart de conversion rétroactivement dans le cadre des IFRS.
- Paiement fondé sur des actions - Selon IFRS 1, un premier adoptant est encouragé, mais non obligé, à appliquer la norme IFRS 2, Paiement fondé sur des actions, à l'égard des instruments de capitaux propres qui ont été attribués au plus tard le 7 novembre 2002. Un premier adoptant est également encouragé, sans y être tenu, à appliquer la norme IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis avant la date de passage aux IFRS, à savoir le 1^{er} juillet 2010. La Société a décidé de recourir à cette exemption et ne retraitera donc pas ces attributions. Pour les instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002, et non acquis au 1^{er} juillet 2010, la Société sera tenue d'appliquer de façon rétrospective la norme IFRS 2 à ces attributions.

L'incidence quantifiée de ces choix sera déterminés par la Société, à la fin de l'année se terminant le 30 juin 2011, mais elle ne devrait pas être significative pour les états financiers.

La Société continuera de surveiller les changements apportés aux IFRS pendant le processus de mise en place et d'évaluer leur incidence sur la Société et ses informations financières.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les produits et les charges présentés pour la période considérée. Les éléments importants exigeant la formulation d'estimations par la direction ont trait notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels aux fins d'amortissement, à la perte de valeur de l'écart d'acquisition, à l'évaluation des stocks, à l'évaluation des impôts futurs, aux hypothèses utilisées pour calculer la rémunération à base d'actions, à la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, et aux montants comptabilisés au titre des charges à payer. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations et de ces hypothèses.

FACTEURS DE RISQUE

Essentiellement, les risques auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur industriel n'ont pas changé, et ils sont expliqués dans la notice annuelle et le rapport annuel du 21 septembre 2010 de la Société. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls aléas que la Société peut avoir à affronter. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société, ou qui lui semblent, pour l'heure, sans importance, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement affectés.

Risque lié à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché des actions

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement d'exploitation des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

Au 9 février 2011, M. Pierre Alexandre, Vice-président du conseil d'administration de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 31 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la faculté d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette faculté d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre détiennent ou contrôlent, de grand nombre d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un important déséquilibre dans la demande pour les actions de la Société et ainsi une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant peut recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de la levée d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Païements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer des dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

PERSPECTIVES

Bien qu'en raison du récent ralentissement économique l'industrie ait connu un déclin marqué de la demande pour les services de forage, particulièrement dans le segment des petites entreprises d'exploration, la Société constate une amélioration à mesure que l'économie se redresse. Réagissant aux signes de reprise, le prix des métaux de base a amorcé un rebond et les dépenses en exploration ont commencé à augmenter.

La Société continue de se concentrer sur les sociétés minières intermédiaires et d'envergure, qui lui procurent des produits plus stables, et demeure aussi à l'affût des occasions d'affaires avec les petites entreprises.

La direction d'Orbit Garant prévoit une augmentation de la demande de services de forage si le prix de l'or reste stable et si les prix des métaux de base poursuivent leur hausse.

La Société reste soucieuse d'accroître sa productivité et son efficacité en fournissant une formation additionnelle à son personnel et en peaufinant sans cesse son processus d'exploitation.

Le conseil d'administration a approuvé, pour l'exercice 2011, des dépenses de 15,3 millions de dollars pour des immobilisations corporelles, ce qui comprend :

- nouvelles foreuses;
- du matériel connexe;
- la planification, le remodelage et la relocalisation du siège social, afin de regrouper sous le même toit les bureaux administratifs, la majeure partie des activités de maintenance et Soudure Royale, la division fabrication.

Le marché des services de forage demeure fragmenté et la Société continuera de faire preuve de rigueur et de rechercher les opérations qui promettent d'être profitables pour ses actionnaires.

La Société estime avoir obtenu de bons résultats malgré une conjoncture du marché difficile et pense être bien positionnée pour la reprise.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent rapport renvoie au BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements). Selon la direction, le BAIIA constitue une mesure supplémentaire utile aux fins de l'évaluation du rendement de l'exploitation compte non tenu du service de la dette, des dépenses en immobilisations et des impôts sur les bénéfices. Cependant, le BAIIA ne constitue pas une mesure reconnue du bénéfice conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont avertis que le BAIIA ne doit pas être interprété comme un substitut du résultat net (qui est déterminé selon les PCGR), comme une indication du rendement de la Société ou comme une mesure de la liquidité et des flux de trésorerie. La méthode que la Société utilise pour calculer le BAIIA pourrait différer considérablement des méthodes utilisées par d'autres sociétés ouvertes et, par conséquent, elle pourrait ne pas être comparable aux mesures analogues utilisées par d'autres sociétés ouvertes.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le contrôle interne «). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les trois mois se terminant le 31 décembre 2010, il n'y eu aucun changement significatif au contrôle interne et à l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société. En conséquence, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces pour la période couverte par ce rapport.